



Procès-verbal Conseil d'établissement

4^e séance régulière

Mardi, 6 février 2024, 18h30

Local du SDG de l'école St-Jean-Baptiste et en virtuel

Présences

Mme Francine Bisson, parent
Mme Jessica Therrien, parent
Mme Julie Gadoury, parent
Mme Andrea de la Rosa Diaz, parent

M. Cédric Lauzon, enseignant
Mme Camille Laflamme-Cayer, enseignante
Mme Elisabeth Joly, orthophoniste
Mme Nadia St-Onge, éducatrice spécialisée
Mme Audrey Cloutier, Techn. SDG

Mme Geneviève Laberge, directrice

Absences

Mme Mélanie Morga, parent
M. Michel Millard, membre de la communauté

1. Ouverture de la séance et vérification du quorum

Nous avons le quorum.

2. Nomination d'un(e) secrétaire d'assemblée

Julie Gadoury

3. Questions du public

Aucune

4. Lecture et adoption de l'ordre du jour

#CE23-24/0020

Il est proposé par Mme Julie Gadoury d'adopter l'ordre du jour tel que présenté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

5. Lecture, suivis et adoption du procès-verbal de la rencontre du 5 décembre 2023

#CE23-24/0021

Il est proposé par Mme Camille Laflamme Cayer d'adopter le procès-verbal tel que présenté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

6. Informations sur la vie de l'école

6.1. La chaîne de voisins

La date a été changée au 15 février. Petit retard sur les cartons d'invitations. Offerts aujourd'hui aux parents, le 6 février 2024.

6.2. Plan de rattrapage

Échéancier très serré. L'école a établi 6 sous-groupes de besoins. Mme Laberge décrit les sous-groupes. Environ 24 élèves sont concernés. 2 midis de tutorat, par semaine.

Les enseignants ont fait le choix de déplacer le bulletin et de le reporter d'une semaine. La fin d'étape sera le 18 mars et le bulletin sera envoyé le 20 mars.

Lors de la rencontre de parents, pas de bulletin en main pour les parents. Il sera possible de prendre un rendez-vous avec l'enseignante si le parent en ressent le besoin en consultant le bulletin.

Épreuves ministérielles :

- Le ministère a envoyé une nouvelle version de l'horaire. Les examens débuteront le 3 juin et se termineront le 13 juin. Le ministère a repoussé l'horaire d'une semaine dans sa deuxième version.

7. Budget révisé de l'école (adoption)

#CE23-24/0022

Mme Laberge présente le budget :

Revenus :

- Sources de revenu sont limitées, mais le budget est équilibré.
- Budget initial inclut les prévisions, anticipe les coûts. Dans le budget révisé, les montants sont réels. Il y a toujours des ajustements entre les deux budgets.
- Elle explique les écarts entre l'initial et le révisé avec les 4 annexes correspondantes, celles où il y a eu une plus grande bonification.

- À la suite de l'augmentations de ces 4 annexes, il y 64 500\$ de plus en revenus. Il sera possible de faire plus de dépenses pour répondre aux besoins des élèves.
- Notre indice de défavorisation est passé de 9 à 10.
- L'autre source de revenu provient des frais chargés aux parents.
- Il n'y a pas de plan de redressement.

Dépenses :

- Activités d'enseignement – écart de +18 000 (env)
- Soutien à l'enseignement – écart de +3 500
- Service d'appoint – pas de changement (repas dépannage)
- Biens meubles, et immeuble – pas d'écart
- Budget CÉ – 400\$ - pas d'écart.
- Plan d'amélioration du français Moins 284\$.
- Formation des enseignants maintenant à 10 000. Plus d'argent pour la formation.
- Appui à la réussite –

CE QU'ON FAIT AVEC NOS ÉCARTS :

- Ajout 28h TES
- 103% d'orthopédagogie
- 80% enseignant-ressource
- Libération de 4 après-midis pour les rencontres CAP avec les enseignants
- Rencontres multi
- Libération des enseignants pour l'accueil des nouveaux élèves
- Aide alimentaire : repas pour les élèves dans le besoin
- Achat de ressources informatiques : applications technologiques
- Nouveau revêtement de plancher pour gymnase (Parrainage GDPL)
- Annexe persévérance – achat de biens qui durent longtemps (ex. Vélo pupitre)
- Ressources éducatives numériques – matériel didactique, achat de licence, etc.
- Investissement informatique – iPad, souris, stylet, écouteur, etc.

Mme Diaz demande à Mme Laberge comment les nouveaux arrivants peuvent avoir accès à des ordinateurs portables. Certaines familles en n'ont pas et tout passe par là. Pourrait-on tenter d'identifier des élèves qui en n'ont pas à la maison? Il semble y avoir un programme (PEQ-Click – OPEQ). La demande doit venir des écoles. Mme Laberge s'engage à investiguer et voir ce qu'on peut faire.

Il est proposé par M. Cédric Lauzon d'adopter le budget révisé tel que présenté.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

8. Règles d'inscription (déjà adoptée)

#CE23-24/0023

Il est proposé par Francine Bisson d'adopter les règles d'inscription telles que présentées.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

9. Grille-matière (approbation)

#CE23-24/0024

Mme Laberge présente la grille-matière pour 2024-2025. Les enseignants sont d'accord avec cette grille et le CÉ doit l'être également. Mme Laberge décrit ce qui est prescrit par le régime pédagogique pour chacune des matières et pour chacun des cycles.

Audrey demande ce que l'on fera avec les instruments de musique. L'équipe-école doit prendre le temps d'y réfléchir afin de prendre une décision éclairée. Pour le moment, l'équipe-école a priorisé l'art dramatique. Dans le passé, il y avait plusieurs enjeux avec les cours de musique, dont le principal consistait à recruter du personnel qualifié. C'est à réfléchir. Les instruments de musique pourront être vendus à une école où il y a option musique lorsque notre décision sera prise.

Mme Diaz propose d'ajouter plus d'anglais. Si on le fait, il faut enlever des heures à d'autres disciplines. L'enseignant doit avoir son 20h30. Cette proposition n'est pas retenue.

Il est proposé par Mme Nadia St-Onge d'approuver la grille matière telle que présentée.

APPROUVÉE À L'UNANIMITÉ

10. Principes d'encadrement des frais payés par les parents (adoption)

#CE23-24/0025

Mme Laberge décrit les principes d'encadrement du matériel didactique, des fournitures scolaires et des activités éducatives.

Il est proposé par Mme Audrey Cloutier d'adopter les principes d'encadrement des frais payés par les parents tels que présentés.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

11. Bénévole de l'année

Mme Laberge propose M. Millard comme bénévole de l'année. Nous sommes tous d'accord. Mme Diaz propose toute son équipe, mais les règles ne permettent pas de nommer plusieurs personnes. Mme Laberge et Mme Gadoury iront à la soirée des bénévoles avec Michel Millard. Mme Laberge rédigera un message pour Michel et enverra le formulaire au comité de parents.

12. Processus de consultation du CÉ

Besoin criant en francisation. Mme Laberge enverra un sondage au CÉ pour les besoins de l'école.

13. Sorties éducatives (approbation)

#CE23-24/0026

Toutes les sorties doivent être approuvées par le CÉ.

- 1- ILE ST-BERNARD POUR LE PRESCOLAIRE – 19,50 par élèves, 11, 25 pour transport. L'annexe 48 couvre les coûts. Pas de frais pour les parents.
- 2- Centre des sciences – 15\$ et transport total. Pas de frais aux parents. Annexe 48 couvre les frais.

Il est proposé par Mme Jessica Therrien d'approuver les sorties éducatives telles que présentées.

APPROUVÉE À L'UNANIMITÉ

14. Parole

14.1. Aux enseignants :

Cédric - Plan de rattrapage : tutorat 2 fois par semaine, 6 sous-groupes de besoin – Cédric lève son chapeau aux 6 personnes volontaires.

14.2. Au personnel de soutien :

Nadia – Mise en place des tableaux de pensées positives. Ça semble bien plaire aux élèves.

14.3. À la technicienne en service de garde :

Audrey – Heure du diner bien occupé : hockey, échecs, tutorat, etc. Ça se passe bien, mais des rappels sont requis pour les élèves. Le SDG est très occupé, mais ça roule bien. Audrey a procédé aux changements de locaux afin que les enseignants puissent avoir accès à leur classe.

14.4. À la représentante des professionnelles :

Elizabeth – La rencontre parents-élèves sur la lecture s’est bien passée et a été bien appréciée de tous. Période de ``classement`` en mars.

14.5. À la représentante du comité régional des parents : Julie résume les deux dernières rencontres. Pas de point de consultation requis.

14.6. Parole au représentant de la communauté : Michel est absent.

15. Autres points d'information

1. Caisse Desjardins et biblio – Le comité bibliothèque préparera le sondage qui sera envoyé aux élèves. On fait ça d’ici le printemps.
2. Plan d’action pour projet éducatif – Complété. Le comité a déployé une dizaine d’heures pour y arriver. Plan ambitieux. Des activités sont prévues pour impliquer les parents.
3. Tournois d’hockey se passe très bien.

Levée de l’assemblée : Camille adopte la levée à 8 h 45.

Geneviève Laberge
Directrice

Francine Bisson
Présidente